

HABITAT JEUNES ÎLE-DE-FRANCE

INFO

N°26 | NOVEMBRE 2019



Echos du réseau

*Dossier spécial
« Le logement des jeunes :
une priorité ? »*

Portrait

Actualités régionales



PROJETS HABITAT JEUNES - RÉSIDENCES FJT

TELEMENT PLUS QUE DU LOGEMENT !

ÉDITO

Depuis une année, nous nous sommes engagés dans un travail de réflexion autour de l'Utilité Sociale des résidences-FJT. Est-ce répondre à 35 items classés en 11 catégories, regroupés en 5 thèmes ? Ou encore, remplir les critères validant une reconnaissance d'Intérêt Général et/ou d'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale ?

Il me semble que plus nos environnements, réglementaire, conventionnel, statutaire, économique, se complexifient, plus les mots pour dire, qui l'on est, ce que l'on fait, ce que l'on produit... se complexifient au risque de devenir inaudibles. « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément ».

Une référence sans prétention à M. Nicolas Boileau, qui mériterait peut-être d'être inscrite en préambule de nombre d'écrits professionnels et de textes réglementaires.

Et si nous tentions, de relater simplement ce que sont nos ambitions, nos engagements auprès, pour et avec les jeunes, ne serions-nous pas plus efficaces pour nous faire entendre ? Je me lance ...

Le logement est un élément central pour construire son autonomie : Oui, mais pas seulement !

Le FJT est un outil pour favoriser les parcours résidentiels : Oui, mais surtout un temps possible d'exercice et de renforcement de sa citoyenneté, une étape pour grandir !

Nous revendiquons un espace et un temps jalonnés de rencontres humaines et improbables. Nous assumons une singularité, une valeur ajoutée, qui réside dans cette capacité à provoquer des liens entre jeunes eux-mêmes, entre jeunes et adultes bienveillants, avec des esthétiques culturelles, des expériences sociales étrangères à leurs histoires... Pour ces jeunes, très souvent éloignés de leurs familles, de leurs réseaux, nous expliquons également notre volonté d'offrir un espace d'accueil et de reconnaissance. Alors, ne caricaturons pas nos projets, nos ambitions en tentant de les faire seulement correspondre à des grilles, des indicateurs, des référentiels. Empranons-nous de ceux-ci pour remettre en avant le sens de notre action, avec des mots simples et (si ce n'est intelligents) intelligibles.



PATRICK HOCHEDÉ
PRÉSIDENT DE L'URHAF IDF

ÉCHOS DU RÉSEAU

RELAIS JEUNES : 35 ANS AU SERVICE DES JEUNES ET DES TERRITOIRES !

Le 17 octobre dernier Relais Jeunes, association Seine-et-Marnaise qui gère 5 résidences, a soufflé une (grosse) bougie à l'occasion de son 35^e anniversaire. Ce fut un moment de réflexion, d'échange et de convivialité partagé entre résidents, salariés, bénévoles, partenaires et amis de l'association.



Depuis 35 ans l'association n'a cessé de se développer pour répondre aux besoins des jeunes et des territoires afin de favoriser l'autonomie des premiers et l'accès au logement pour tous. Passé de quelques logements en 1984 à 5 résidences aujourd'hui (soit 605 places), forte d'une équipe investie et en pleine transition numérique (la nouvelle identité graphique et le nouveau site en témoignent !), Relais Jeunes aborde l'âge de la maturité en pleine forme et toujours en accord avec les valeurs qui ont présidé à sa création.

Il n'est guère étonnant que l'association, qui se définit comme « fédératrice d'énergie autour des jeunes », leur ait donné une place centrale pendant cette soirée.

Lors de la table ronde « anciens » et résidents actuels ont eu carte blanche pour s'exprimer sur la place des jeunes en 2019 et dans le futur : les difficultés auxquelles ils font face,

leurs idées pour les résoudre, les solutions qu'il faudrait proposer, ce que le FJT leur a apporté ?

Autant de questions que de messages ont émergés pendant cet échange décontracté, en présence de nombreux partenaires, notamment des élus de Torcy, du département et de la CAF de Seine-et-Marne.

Que retenir ? La nécessité de donner aux jeunes plus de moyens pour réussir leurs parcours, mais aussi des témoignages touchants pour l'association qui les a aidés à des moments importants de leurs vies : « Pour moi c'était comme une grande famille qui m'a accompagné dans le début de ma vie d'adulte, j'ai eu de très bonnes bases pour rentrer dans la vie active et j'ai eu une très bonne expérience... C'est génial d'être rapidement écouté et entendu ! »

Nous souhaitons à Relais Jeunes de poursuivre leur action avec autant d'énergie et d'engagement !

UNE OFFRE DE LOGEMENT RENOUVELÉE

Les premiers mois d'automne ont été très riches en inaugurations : 4 résidences du réseau ont officiellement ré-ouvert leurs portes !

LES HAUTS-DE-BELLEVILLE (Paris, 20e)



Après 3 ans de travaux, la résidence Les Hauts-de-Belleville a été inaugurée le 12 octobre. Le FJT avec ses 87 studios équipés s'intègre à la Maison des Jeunes et de la Culture qui propose un bar associatif, une boutique éphémère, une salle de Futsal, ou encore des activités sportives et musicales... Un véritable lieu de rencontre pour les habitants du quartier et le bien commun du territoire !

MARCEL CALLO (Versailles)

Vendredi 27 septembre, la résidence Marcel Callo, située à Versailles a officiellement rouvert ses portes, en présence de nombreux élus, notamment Vincent Roberti (Secrétaire général de la Préfecture), Valérie Péresse (Présidente de la Région Ile-de-France), François de Mazière (Maire de Versailles)... Grâce au soutien du diocèse de Versailles, d'Emmaüs Habitat et des collectivités territoriales, la résidence propose 93 logements entièrement rénovés. Elle propose aussi aux résidents un accompagnement vers l'autonomie assuré par les Apprentis d'Auteuil, qui ont fait de l'insertion des jeunes un de leurs axes de travail prioritaires.

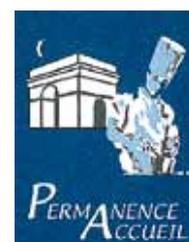
HABITAT JEUNES DE MÉZIÈRES-SUR-SEINE

L'association Mantes Val-de-Seine a élargi l'offre de logements proposés aux jeunes yvelinois en ouvrant une micro-résidence en cœur de Mézières-sur-Seine. 8 logements pour les 18-25 ans sont prêts à accueillir leurs premiers résidents, jeunes célibataires et familles monoparentales. L'inauguration officielle a eu lieu le 5 novembre en présence de M. Pierre Bédier, Président du Conseil Départemental des Yvelines et de M. Jean-François Fastré, Maire de la ville.



PERMANENCE ACCUEIL (Paris, 8e)

L'association Permanence Accueil a inauguré une nouvelle résidence située à l'espace Beaujon dans le 8e arrondissement qui propose 53 logements.



ACTUALITÉS RÉGIONALES

LA TEAM SOLIDAIRE À NOUVEAU EN COURSE POUR AIDER DES ENFANTS DÉFAVORISÉS



L'équipe régionale composée de résidents et de salariés du réseau s'est réunie de nouveau en mai pour participer à la course caritative No finish line®. Le principe est simple : pour chaque kilomètre parcouru, 1 € est reversé pour soutenir des projets en faveur d'enfants défavorisés ou malades. Grâce à l'effort de nos 60 participants, le compteur de la team solidaire Habitat Jeunes

a atteint 730 kilomètres : c'est donc 730 € de contribution dans la cagnotte de dons destinés au Samu social de Paris et La Chaîne de l'Espoir. La participation à cette action sportive et solidaire s'insère dans les aspirations portées par le réseau : favoriser au quotidien la rencontre entre les jeunes, soutenir toute forme d'engagement citoyen et accompagner leur implication dans des actions de solidarité.

LE LOGEMENT DES JEUNES : UNE PRIORITÉ ?

Un an et demi après le manifeste commun avec l'Union régionale des CLLAJ de mai 2018 intitulé « Pour faire du logement des jeunes une priorité en Ile-de-France », nous nous proposons de faire un point d'étape à ce sujet et vous livrons différents focus pour l'illustrer.

Ce manifeste faisait le constat suivant.
« Le niveau moyen des ressources des jeunes, la fréquence des ruptures familiales, la très grande mobilité demandée dans les parcours de formation ou d'emploi, les nombreuses ruptures de parcours professionnels ou de dispositifs d'insertion, la pénurie de petits logements accessibles en zone tendue, leur propension importante à ne pas faire valoir leurs droits... font des jeunes en parcours d'autonomisation une population fragile et trop souvent mal prise en compte. »

Et proposait des pistes pour ne pas se résigner à la situation ainsi décrite :

- Privilégier une approche globale des situations des jeunes
- Assurer un pilotage partenarial aux différentes échelles territoriales pertinentes
- Assurer une meilleure information des jeunes et des professionnels sur l'ensemble des territoires
- Privilégier un accompagnement adapté aux besoins et aux phases de transition
- Mettre la révolution digitale au centre de nos attentions et de nos dispositifs
- Créer les conditions d'un fort développement d'une offre de logements adaptée aux mobilités des jeunes
- Inventer de nouvelles modalités de sécurisation des parcours résidentiels.

Nous vivons, pour le moins, des émotions contrastées entre des bonnes nouvelles et de grandes inquiétudes.

D'une part, la réactivation du plan 80 000 logements jeunes en juillet dernier marque une volonté affirmée de développer une offre importante de logements dédiés aux jeunes, de mieux coordonner les acteurs et de faire des résidences-FJT un élément central de ce projet de développement. Cela pourra notamment s'appuyer sur la dynamique d'animation départementale initiée par l'URHAJ depuis 2018 qui réunit annuellement l'ensemble des acteurs.

D'autre part, la contemporanéisation des APL qui devrait être effective au 1^{er} janvier 2020 va amputer considérablement la capacité de nombreux jeunes à accéder à un premier logement par la baisse drastique du montant de leurs allocations (voir focus).

Nous traversons aussi des mutations d'importance. La fin du LOCA-PASS® et le déploiement de la garantie VISALE par Action Logement qui, au-delà de la phase de transition encore en cours, ouvre de nouvelles perspectives et en restreint certains



champs (voir focus). La stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, dans sa déclinaison régionale en Île-de-France, se propose de remédier aux sorties sèches à l'issue des prises en charge des jeunes par l'aide sociale à l'enfance.

Enfin nous constatons que la question des ressources des jeunes reste un sujet insuffisamment pris en compte. Même si de nombreuses initiatives et expérimentations sont en cours (voir focus), il n'y a toujours pas de dispositif structurant pour permettre aux jeunes de moins de 25 ans de bénéficier d'une sécurisation de leur parcours d'autonomisation. Si la prime d'activité a eu un impact certain, la Garantie Jeunes une montée en charge soutenue, le débat en cours sur le Revenu Universel d'Autonomie (RUA) apportera (nous l'espérons) peut-être une réponse à cette problématique. Profitons-en pour marquer notre profond désaccord sur l'éventualité d'une intégration des APL dans le futur RUA. **Sans attendre, des initiatives se multiplient pour trouver des solutions innovantes pour accompagner la prise d'autonomie des jeunes les plus vulnérables (voir focus Caf de Paris) mais qui restent malheureusement au stade d'expérimentations très limitées dans la durée et sur le nombre de jeunes concernées.**

Pour conclure, nous nous devons de réaffirmer la place centrale de l'accompagnement dans tous dispositifs visant à permettre l'autonomie résidentielle des jeunes. Un accompagnement global, adapté et bienveillant. Cette dimension est trop souvent négligée, parfois remise en cause. Il s'agit là d'un investissement utile et nécessaire !

FOCUS

VISALE, LA NOUVELLE GARANTIE DE LOYER IMPAYÉ POUR LES JEUNES

Le mois de mai 2019 a marqué la fin du dispositif LOCA-PASS®- Garantie de loyer pour le déploiement à grande échelle de VISALE, nouvelle garantie de loyer impayé à destination des moins de 30 ans, développée par Action Logement. VISALE ayant été pensée principalement pour les propriétaires privés, sa mise en place dans les structures collectives a soulevé un certain nombre de questions. Pour n'en citer qu'une, devoir déclarer aussitôt le premier impayé limite les possibilités d'un arrangement à l'amiable, de la co-construction d'un échéancier... dit autrement, d'un accompagnement socio-éducatif spécifique ! Pour autant, nous pouvons remarquer que VISALE fait l'objet d'ajustements depuis sa mise en place, notamment afin de l'adapter aux spécificités des résidences-FJT et s'assurer de ne pas exclure des jeunes du dispositif. Si VISALE devient ainsi un outil central d'accès au logement autonome pour les jeunes, notre réseau lance actuellement une réflexion pour mieux l'intégrer au sein des autres dispositifs de sécurisation existant ou à créer.

➔ En savoir plus : www.visale.fr

PROJET EXPÉRIMENTAL POUR FACILITER L'ACCÈS AUX RÉSIDENCES-FJT DES JEUNES PARISIENS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ET AUX FAIBLES RESSOURCES AVEC LA CAF DE PARIS

Ce projet vise à préparer et à soutenir des jeunes engagés dans un parcours d'insertion professionnelle (faibles ressources, sans garant ni trésorerie, peu de repères au regard du logement), à intégrer progressivement un habitat collectif par une approche pédagogique spécifique alliant les compétences de la Mission Locale de Paris, de l'ALJT et du CLLAJ de Paris.

Après une période d'orientation et de préparation à l'entrée en résidence-FJT, la phase d'intégration est accompagnée d'une sécurisation financière, afin d'améliorer le taux d'effort et le reste à vivre des jeunes par un soutien spécifique, pendant les trois premiers mois de leur parcours logement, à hauteur de 250 € par mois par jeune. 20 jeunes sont concernés par cette première expérimentation, une cohorte de 30 nouveaux pourrait suivre en 2020.

DISPOSITIF RÉGIONAL DE SÉCURISATION GÉRÉ PAR LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ÎLE-DE-FRANCE : UNE EXPÉRIMENTATION POUR SOUTENIR L'ACCUEIL DE JEUNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Dans le cadre du renouvellement du Dispositif régional de sécurisation des associations par la Région Île-de-France (période 2019-2021), une nouveauté : la mise en place d'une expérimentation à destination des jeunes en situation de précarité accueillis dans les logements d'insertion gérés par les associations. L'objectif est d'apporter aux associations une sécurisation spécifique pour l'accueil de jeunes en situation précaire, via un « coup de pouce » sur la trésorerie (avance APL) et une indemnisation des impayés pouvant intervenir en cours de « bail » en raison de l'instabilité de la situation du jeune, des variations de l'APL, etc. Dans un premier temps, cette expérimentation vise 100 jeunes pour l'accès aux logements d'insertion, et 100 jeunes pour le maintien.

➔ En savoir plus : www.federationsolidarite.org

« CONTEMPORANÉITÉ » DES AIDES AU LOGEMENT POUR LES JEUNES, ATTENTION DANGER !

À partir du 1^{er} janvier 2020, les aides au logement seront calculées sur la base des revenus de l'année en cours (actualisés tous les 3 mois), et non plus sur ceux de l'année N-2, comme c'est le cas aujourd'hui. Cette réforme de « contemporanéité » vise à mieux prendre en compte les changements de situations des allocataires, mais aussi de permettre à l'Etat de réaliser une économie de 900 M € (PLFSS 2020) et risque d'avoir des effets dévastateurs sur les jeunes ménages. En effet, l'aide au logement est bien plus qu'une aide au paiement du loyer car elle permet une réelle solvabilisation des jeunes et un amortissement du coût d'une primo-installation. La réforme aura des conséquences directes (baisse et/ou instabilité des montants des allocations) pour deux profils très fortement représentés parmi les jeunes : les ménages ayant des parcours ascendants (passage d'un statut d'inactif à actif) et ceux exposés à de fortes variations de ressources (course au premier emploi, emploi précaire...).

EXTRAIT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Des économies sur le dos des jeunes », 29 novembre 2018 :

« Un jeune de 24 ans, logé en résidence Habitat Jeunes (FJT), avec une redevance de 399 €, percevant un salaire de 750 € mensuel, ayant déclaré deux ans auparavant un revenu nul pour le calcul de ses droits à l'aide personnelle au logement (APL - foyer) perdra à terme, à l'issue des actualisations trimestrielles successives, 200 € par mois par rapport au mode de calcul actuel. Cela représente une perte globale sur l'année de 1242 € d'APL, et un reste pour vivre mensuel passant de 716 € à 515 €. »

➔ En savoir plus : www.connaitre.unhaj.org

LE LABO D'INNOVATION : DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES EN RÉSIDENCES-FJT !



Le Labo d'Innovation, espace d'impulsion à la prise d'initiatives des jeunes, a touché à sa fin : après plusieurs mois de suspense, nous avons enfin découvert les projets lauréats.

C'est la soirée de remise des prix qui a eu lieu le 13 juin au sein du FJT Championnet qui a mis fin au suspense. 5 des 8 projets présentés devant le jury ont été récompensés par le Labo d'Innovation et se sont partagés les 10 000 euros du prix. Ce sont les valeurs portées par les projets qui ont notamment conduit le jury à les choisir :

- le vivre-ensemble avec des potagers et jardins partagés,
- la solidarité et la réduction des inégalités avec un projet de formation à un média d'expression pour les personnes isolées ou encore des ateliers de sensibilisation à l'esprit entrepreneurial à destination des femmes,
- la préservation de l'environnement avec un projet de réduction des déchets.

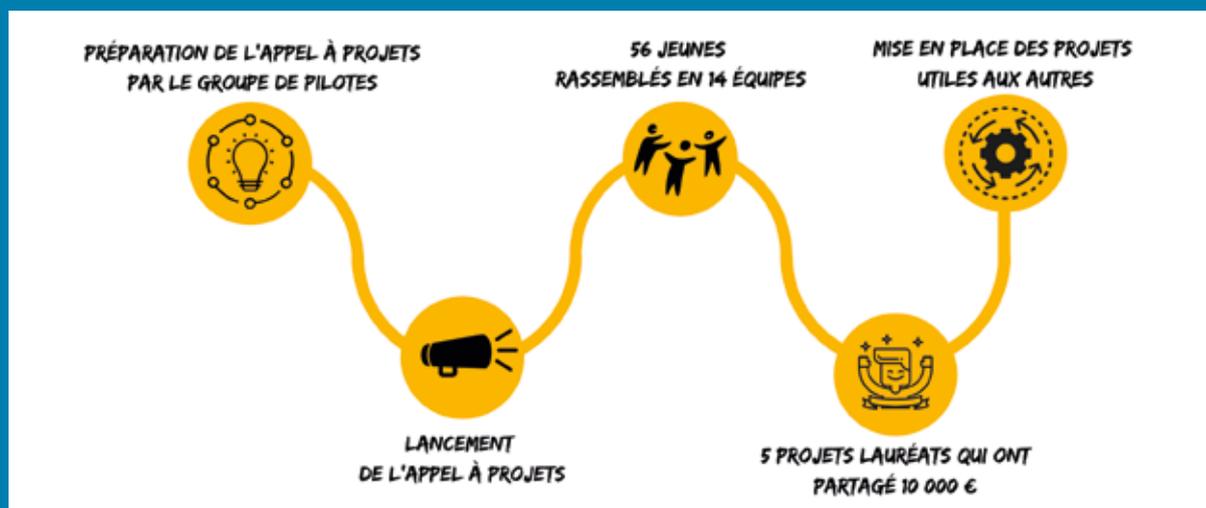
Si seulement 5 projets ont été sélectionnés, c'est une formidable expérience qu'ont vécue l'ensemble des participants (pas moins de 56 au total !). Pour beaucoup, c'était une première expérience d'engagement, une entreprise audacieuse que le cadre rassurant des FJT a rendue possible notamment grâce à l'accompagnement des équipes socio-éducatives. Les jeunes livrent leurs témoignages au sein de deux vidéos : en premier lieu, créer un projet, c'est une aventure humaine durant laquelle on fait des rencontres et on crée du lien.

« On apprend ensemble, on avance ensemble, et c'est ça le but d'un collectif. C'est pour ça que je considère que les voisins, c'est un peu comme la famille. Et les résidences permettent cette dynamique qui peut être incroyable quand on s'y met ! », témoigne Samer, résident d'Hénéo.

C'est aussi évoluer soi-même, développer des compétences, des savoir-être et prendre des responsabilités. « On a eu toutes les étapes : aller solliciter des partenaires, rédiger le projet... C'était vraiment une très bonne aventure ... Ça m'a permis surtout de développer de nouvelles compétences et de connaître de nouvelles personnes », partagent leur expérience Lara et Lélia, résidentes du FJT Jeune Cordée.

Pour les jeunes responsables du Labo qui ont piloté la démarche de A à Z, cette expérience a été encore plus riche en apprentissage. Coumba de la résidence Victor Hugo explique : « Au début je ne me suis pas rendue compte à quel point ce serait compliqué. Plus le temps passait, plus j'ai dû prendre de responsabilités ». « J'ai appris à travailler en équipe, être à l'écoute, prendre sur soi des fois, d'écouter et savoir écouter les autres... », affirme Flora (FJT Championnet), une autre pilote du Labo. Des aptitudes concourant à développer le pouvoir d'agir des jeunes et qui leur seront utiles dans leur vie professionnelle, personnelle et citoyenne. Suivez la réalisation des projets dans nos prochaines communications !

Scannez pour découvrir les témoignages vidéo :



LES PROJETS LAURÉATS

FILMÉO (Hénéo) : des ateliers de réalisation vidéo avec un simple smartphone, pour les réfugiés et personnes isolées afin de leur donner un média d'expression.



Convaincus que l'image et la vidéo sont un excellent moyen d'expression au-delà de la langue, les porteurs de projet proposent aux nouveaux arrivants un outil d'expression qui leur ressemble. Pour leur apprendre à utiliser cet outil, des ateliers de réalisation vidéo dans des structures associatives sur tout le territoire seront mis en place.

DÉCOUVRIR, APPRENDRE, ENTREPRENDRE (FJT Jeune cordée) : un parcours de 4 ateliers pour outiller et sensibiliser les femmes résidentes à l'esprit entrepreneurial.



Les porteuses du projet proposent aux résidentes de vivre une expérience immersive à travers 4 ateliers pratiques sur 4 demi-journées. Les ateliers seront animés par des intervenantes issues du milieu entrepreneurial autour de 4 blocs : apprendre à se connaître, découvrir les étapes d'un projet, communiquer sur son projet et s'inspirer.

Avant le démarrage, chaque participante devra choisir une idée de projet qui lui servira de fil conducteur tout au long de la formation et qu'elle pourra concrétiser à sa fin.

TRASHTAG (FJT Les 119) : sensibiliser et agir pour la réduction des déchets via des actions dans différentes villes et la création d'une plateforme web pour transformer le buzz en actions solidaires et organisées.



L'équipe de 8 « trashtageurs » veut sensibiliser et amener la jeunesse à devenir actrice contre la pollution en lui proposant de se lancer dans un défi écologique. Le concept consiste à trouver un lieu plein de déchets, le nettoyer, et poster une photo avant/après sur les réseaux sociaux.

Les jeunes espèrent que le projet aidera à réduire la quantité de déchets en France et à préserver les environnements naturels, mais aussi à changer le comportement des jeunes citoyens vis-à-vis de l'environnement.

JARDIN PARTAGÉ ET EMBELLISSEMENT DES ESPACES VERTS (FJT de Clamart) : création d'un jardin partagé, un véritable espace de rencontre et de sensibilisation des jeunes et du quartier à la nature et la culture.



Une idée d'embellir les espaces verts inexploités de la résidence s'est vite transformée dans une démarche citoyenne et pédagogique : les jeunes engagés ont décidé d'en profiter pour créer un véritable jardin partagé et expliquer à leurs voisins de la résidence les différentes étapes de plantation, les variétés de fleurs et de plantes, les bienfaits du végétal... Un véritable lieu de rencontre et d'apprentissage !

LE POTAGER PARTAGÉ (Foyer de Reuil) : création d'un potager pour manger local, réduire les déchets et créer des liens entre résidentes.



Un autre jardin a vu le jour dans le réseau, cette fois-ci en plein cœur de Paris, grâce au projet de 2 résidentes. Elles ont proposé de créer un potager comprenant un espace pour des légumes, des fruits et des fleurs. L'idée est de partager les récoltes avec les résidentes du foyer lors des repas ou des ateliers cuisine, le tout dans un esprit de convivialité. Les actions visent à sensibiliser les résidentes à la consommation responsable et à la réduction des déchets.

VERS LE LOGEMENT AUTONOME

Claude, ancien résident du FJT « Les 119 », a trouvé son premier logement grâce au dispositif de mobilisation de logements sociaux que la Région Île-de-France confie à l'URHAJ pour aider les jeunes à se loger. Actuellement locataire d'un confortable T2 aux Mureaux, il témoigne de son parcours.

Claude est originaire du Togo. À son arrivée en France, il a d'abord été hébergé chez de la famille. « A 21 ans, je suis venu en France pour mes études. J'ai été hébergé par mon oncle à Melun dans le 77. C'est là que j'ai trouvé une assistante sociale qui m'a dirigé vers le FJT Les 119 ».

Pour trouver un logement autonome après le FJT, il a réalisé de nombreuses démarches qui n'ont pas abouti. Avec une ancienneté de demande de logement social de 3 ans, il a fait valoir son droit au logement opposable : « J'avais fait un DALO, mais comme je n'avais toujours pas eu de proposition, je me suis adressé au CLLAJ de Versailles pour faire un recours. Et ça n'a pas fonctionné... ». Pour le parc privé, c'est son salaire qui freinait : « Je travaillais à temps partiel donc je ne gagnais pas beaucoup, entre 1 100 € et 1200 €, alors que dans le privé, il faut avoir un revenu égal à trois fois le montant du loyer. Ça ne me permettait pas d'y accéder ». Son titre de séjour étudiant-salarié était également contraignant pour les bailleurs. Après trois ans passés dans le FJT Les 119 situé au Chesnay, Claude a réussi à stabiliser sa situation professionnelle et sociale. « À mon arrivée ici, je me suis inscrit dans une formation à l'Établissement d'enseignement Grand Champs de Versailles dans la continuité de mon cursus scolaire en comptabilité et gestion. C'était une licence professionnelle mais par faute de contrat d'apprentissage, j'ai dû arrêter. J'ai trouvé un travail en CDI, au début à temps partiel, et à temps plein après en tant qu'aide-comptable. C'est grâce à ça que j'ai pu faire mon changement de statut ». Ces changements lui ont permis de stabiliser sa situation et de se préparer à un



logement autonome. C'est en juillet 2019, qu'il découvre une proposition d'un T2 de 50 m² situé aux Mureaux avec un loyer de 456 €, transmise par l'URHAJ. Pré-sélectionnée par celle-ci, sa candidature passe en commission d'attribution auprès du bailleur et... est finalement retenue ! « C'était une proposition de l'URHAJ que le FJT m'avait transférée. Et puis j'ai reçu le bon de visite, j'ai visité le logement, et il m'a convenu. Alors nous avons fait le dossier et l'avons envoyé au bailleur. Et après la commission d'attribution, le bailleur m'a appelé et j'ai signé le bail », témoigne Claude.

Le nouveau logement, dans lequel il a déménagé en septembre, a beaucoup d'avantages : il est plus grand, le loyer est adapté aux ressources de Claude, lui

permet de se rendre au travail facilement et offre de nouvelles possibilités qu'il n'avait pas auparavant. « Premièrement, c'est un T2. En plus, il n'est pas trop cher... ». Pour le résident, ce nouveau « chez lui » représente un nouveau départ : « Ça me permet d'être autonome : cela va me permettre de continuer mes rêves, de faire venir ma petite fille ».

Enfin, Claude tient à remercier l'équipe du FJT Les 119 : « Merci pour mon séjour ici ! ».

Depuis 2012, ce sont 641 jeunes qui ont trouvé un logement autonome grâce à ce dispositif.



URHAJ IDF

L'Union régionale pour l'Habitat des Jeunes en Île-de-France.

166 rue de Charonne
75 011 Paris

Tél. 01 42 16 86 66
www.urhaj-idf.fr
contact@urhaj-idf.fr

Directeur de la publication : **Patrick Hochédé**

Rédacteur en chef : **Jérôme Cacciaguerra**

Coordination de publication : **Maria Skvortsova**

Rédaction : **Maria Skvortsova, Jérôme Cacciaguerra, Thomas Henrion, Anna Poupon, Mathilde El Hadeuf**

Graphisme : **ADGP** - Impression : **Saxoprint**

Crédits photos : **URHAJ IDF et Manon Caveribère, Relais Jeunes, Jon Ongkiehong, FJT Marcel Callo**